

# Mode de Rédaction et de Présentation du Mémoire de fin de cursus de DESC de Réanimation Médicale

Le mémoire de DESC de Réanimation Médicale permet la validation finale du Diplôme. Sa rédaction et le passage devant un Jury composé des PU-PH de la section 48-02 de Réanimation Médicale est obligatoire.

Deux sessions de présentations de mémoire sont organisées chaque année. Une session courant octobre et une session (mai ou juin), le jeudi, lors du séminaire interrégional du DESC. Le passage des mémoires s'effectue de concert entre l'interrégion Rhône-Alpes et l'interrégion Languedoc - PACA.

## Format du mémoire :

- ✓ En règle générale, le mémoire doit se présenter comme un article scientifique destiné à être soumis pour publication.
- ✓ Il doit comporter au maximum une quarantaine de pages en double interligne, time 12 ou arial 10.
- ✓ Il est conseillé aux candidats de limiter les références à une quarantaine.
- ✓ Si l'article est déjà soumis pour publication en langue anglaise, il n'est pas nécessaire de le retraduire, il faut juste effectuer la traduction du résumé.

## Modalités pratiques :

Ce mémoire sera dirigé par un des enseignants de la spécialité. Celui-ci devra superviser la conception et la réalisation du mémoire. Son accord signé est obligatoire.

Une fois cet accord obtenu, **les mémoires devront être envoyés en 17 exemplaires au coordonnateur interrégional un mois avant la date prévue de la présentation (aucun délai supplémentaire ne sera accordé).**

Le nombre d'exemplaires à fournir correspond au nombre d'enseignants titulaires des interrégions Rhône Alpes et Sud Est (17 au 22/10/2008).

Les mémoires seront soumis à deux rapporteurs (enseignant de l'une ou l'autre des interrégions autre que l'enseignant responsable) qui devront donner leur avis quant à l'originalité, la qualité et la présentation de mémoire.

Ces rapporteurs et les autres membres du jury noteront les mémoires de façon définitive lors de la session de présentation d'octobre, de décembre ou de juin.

Il est fortement conseillé aux candidats de soumettre leur travail de mémoire de DESC pour publication lors du Congrès de la Société de Réanimation de Langue Française (date limite de soumission généralement en octobre).

La convocation est sous la responsabilité des secrétariats de la scolarité des facultés d'origine qui reçoivent de la part du coordonnateur interrégional, les consignes aux auteurs, le lieu, la date et l'heure exacte de la commission spécifique de validation du DESC.

**Prix :**

Le meilleur mémoire régional annuel se verra récompenser par une inscription à la Société de Réanimation de Langue Française par le Collège National des Enseignants de Réanimation Médicale.

Le meilleur mémoire national se verra récompenser par une inscription à la Société Européenne de Réanimation (ESICM).

**ATTENTION, MEMOIRE A SOUMETTRE EN 17 EXEMPLAIRES  
AU COORDONNATEUR INTERREGIONAL UN MOIS AVANT LA DATE DE  
LA COMMISSSION SPECIFIQUE  
AUCUN DELAI SUPPLEMENTAIRE NE SERA ACCORDE**